

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 février, les membres du Conseil communautaire, légalement convoqués le 20 février se sont réunis à la salle LE CUBE à Panzoult sous la présidence de Monsieur Christian PIMBERT.

**Date de convocation :**

20 février 2024

**Nombre de délégués :**

En exercice : 58

Présents : 41

Pouvoirs : 5

Votants : 46

**Etaient présents :**

M. MOREAU Serge, Mme GAUCHER Claudine, M. AUBERT Joël, M. REDUREAU Jean-Claude, M. DESMÉ Jacques, M. DUBOIS Philippe, M. PIMBERT Christian, M. SALLÉ Nicolas, M. DERNONCOUR Mark, M. BRISSEAU Daniel, M. CAILLETEAU David, M. TALLAND Maurice, Mme BECEL Ghislaine, Mme JUSZCZAK Martine, M. THIVEL Bernard, Mme WILMANN-THIVAUT Brigitte, Mme PARENT Annabelle, M. ROY Jean-Jacques, M. BRUNET Thierry, Mme VOISINE-BRAULT Mélina, Mme SENNEGON Natalie, M. AUGRAS Laurent, M. CHAMPION-BODIN Théo, Mme BREANT Liliane, M. DESBOURDES Francis, M. POUJAUD Daniel, Mme RIDOUARD Marylène, M. DUBOIS Alain, M. LIBEREAU Franck, Mme BACLE Véronique, M. AUBERT Michel, M. GABORIT Bernard, M. BONNIN Jean-Luc, Mme BOULLIER Florence, M. LIARD François, M. CHAMPIGNY Michel, Mme VACHEDOR Claire, M. BOST Yvon-Marie, M. MERLOT Fabrice, M. MORON Sylvère, M. ALIZON Christophe

**Etaient absents :**

M. BLANCHARD Pascal, Mme LECLERC Claudine remplacée par M. AUBERT Joël, M. POTHIN Jean-Pierre, Mme ROCHER Aurélie remplacée par M. DESMÉ Jacques, M. LE FUR Claude remplacé par Mme BECEL Ghislaine, Mme VIGNEAU Nathalie, M. DE LAFORCADE François, Mme PENAUD Sandra, M. FOUQUET Claudy remplacé par Mme VOISINE-BRAULT Mélina, M. DURAND Olivier, M. RAINEAU Laurent remplacé par M. BONNIN Jean-Luc, Mme DECOURT Natacha, Mme QUERNEAU Naouël, M. d'EU Samuel, Mme RICHARD Annaïck, M. URSELY Frédéric, M. BIGOT Éric

**Pouvoirs :**

Mme MORIN Françoise à Mme RIDOUARD Marylène, M. MARTEGOUTTE Etienne à Mme BACLE Véronique, Mme BOISQUILLON Christine à Mme VACHEDOR Claire, M. ALADAVID Lionel à M. CHAMPIGNY Michel, M. CORNILLAUD Jacky à M. REDUREAU Jean-Claude

M. CHAMPION-BODIN Théo a été désigné secrétaire de séance

N° : DC\_2024\_02\_03

**OBJET : Rapport  
d'Orientations Budgétaires  
2024**

Le Débat d'Orientations Budgétaires (DOB) est obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants et leurs groupements (articles 11 et 12 de la loi du 6 février 1992). Une délibération sur le budget non précédée de ce débat serait entachée d'illégalité et pourrait entraîner l'annulation de ce budget.

Monsieur le Vice-Président en charge des Finances expose la situation de la Communauté de communes, marquée en 2023 par des reports de dépenses en 2024 et des recettes exceptionnelles.

Le résultat excédentaire du CA 2023 est très satisfaisant (+ 1 040 130.02 €, hors report) permettant d'atteindre un excédent de fonctionnement cumulé de 4 071 308.93 €.

Cependant, il est à noter que ce résultat est en « trompe l'œil » conjuguant à la fois des crédits non consommés en 2023 (car reportés en 2024), et des recettes perçues en 2023 (alors que les dépenses se feront en 2024).

Ce résultat excédentaire en fonctionnement s'accompagne, parallèlement, d'un excédent d'investissement de 927 865.72 € (hors RAR) et de + 358 808.95 € (RAR compris), résultat de l'autofinancement des investissements récents : gymnase du Richelais, travaux d'aménagement du siège.

Cependant, l'année 2024 s'annonce difficile en fonctionnement au vu du contexte national voire international, mais surtout des reports de dépenses 2023 sur 2024 et en l'absence de recettes

correspondantes :

- Hausse de l'inflation qui impacte le prix des repas dans les ALSH, les fournitures administratives, les prestations de service
- Hausse des énergies (gaz, électricité, carburant) avec notamment, la fin de l'amortisseur électricité et le retour de la taxe intérieure de consommation finale d'électricité
- Hausse des charges de personnel : revalorisation des grilles indiciaires des catégories, prime inflation, réorganisation des services « Enfance-Jeunesse » et « France services »
- Hausse des subventions d'équilibre aux associations multi-accueil qui assure pour la CCTVV la compétence « gestion des multi-accueil à Sainte-Maure-de-Touraine dans cette filière touche cette année le multi-accueil à Sainte-Maure-de-Touraine
- Etudes « eau et assainissement », « mobilité » en cours, étude « jeunesse », étude sur l'Usine de Valorisation Energétique

En investissement : Suite et fin des travaux du gymnase communautaire du Richelais

- Aménagement de cales à bateaux sur la Vienne (dernière tranche)
- Acquisition foncière de parcelles pour l'extension de la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Bouchardais et lancement du concours d'architectes
- Rénovation des multi-accueils du territoire pour répondre aux exigences de la loi NORMA
- Aménagement d'un tiers lieu à la gare de Noyant-de-Touraine de Touraine
- Lancement des programmes importants pour les années à venir : extension de la MSP du Bouchardais, étude de rénovation des bâtiments énergivores dans le cadre du décret BACS (Building Automation and Control System) et décret tertiaire.

Pour faire face à ces hausses continues en fonctionnement, le Vice-Président proposera une faible hausse de la fiscalité de 2% (TFB, TFNB et THRS), pour une recette complémentaire de 18 000 € environ, hors revalorisation forfaitaire des bases.

Vu le Rapport d'Orientations Budgétaires joint en annexe,  
Vu le débat en conseil communautaire,

**Le Conseil communautaire,  
Après en avoir délibéré,**

**- PREND ACTE** du débat d'Orientations Budgétaires 2024

**Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.**

Le Président,  
**Christian PIMBERT**

